



IRÈNE JOLIOT-CURIE

Le 14/09/2021

Compte-rendu de permanence

Participants :

Présidente : Mme Christelle CHARREL

Correspondante de territoire : Mme Aude UGINET

Adjointe au conseil de quartier : Mme Samira MESBAHI

Délégués :

ALLEG Ahmed

DUPRAT Alain

MERADEF Mourad

BROYER Sarah (excusée)

LECOMTE André

ZOUAGHA Mounir

DIETSCH Marie-Christine

MARIE Philippe

Nombre d'habitants : 8

[Retour sur les questions de la dernière permanence](#)

Au vu de la dernière permanence centrée sur les attentes des conseillers délégués de quartier, il n'a pas été apporté de réponses directes aux sujets soulevés en juin.

Compte-rendu

Voirie :

Il est signalé une grosse difficulté de visibilité en sortie de la résidence Viviani (Les Honorines) en raison de véhicules stationnant sur les trottoirs ou emplacements non autorisés. Cela est particulièrement dangereux avec les cyclistes ou piétons, le risque de collision existe réellement. Plusieurs réunions de concertation avec la Police, le bailleur (Alliade) et les habitants ont eu lieu ; au mois de juin dernier, un représentant de la Métropole était présent ; une solution en terme de plot a été évoquée. Se pose la question du financement de cet investissement : les habitants estiment qu'étant sur du domaine public, c'est à la Métropole de prendre en charge et non au bailleur. Proposition est faite, à la place de l'aménagement « plot » d'installer des arceaux vélos qui manquent également sur le quartier.

Sur la même thématique voirie, est abordée la hauteur des plantations sur le terre plein de l'avenue Viviani qui gêne la visibilité des automobilistes.

Est aussi mis en exergue la sécurisation des piétons sur certains axes, par ex au croisement Viviani/J.Curie (face à la pharmacie) : la problématique n'est pas récente et les habitants sont toujours en attente des propositions et faisabilité de la Métropole.

Urbanisme/Voirie

Actuellement, au sein de la résidence Viviani, le parking des résidents est utilisé comme « dépose minute » par les parents afin de déposer leurs enfants à l'école Joliot Curie toute proche (cela représenterait env une quinzaine de véhicules), cet usage, toléré jusque là pose des problèmes aux résidents dans leurs déplacements. Un projet de fermeture de ce parking est donc à l'étude avec le bailleur. S'il aboutit se posera la question du report des flux véhicules aux abords de l'école, et du calibrage de la dépose minute actuelle qui risque d'être insuffisante et de générer des difficultés de circulation dans le quartier (+ question de l'information à l'école et aux parents).

Cadre de vie/installations sportives

Les habitants font remonter un besoin important de structures / jeux pour enfants tranche d'âge 3/10 ans ; plus largement des espaces de détente pour les jeunes et la population au regard de la densification du quartier.

Parc de Pressensé face au 91 avenue de Pressensé : une déléguée de quartier a été interpellée cet été par des habitants au sujet du manque d'espaces ombragés dans le parc et de l'installation de poubelles accolées aux bancs. L'emplacement des corbeilles de propreté interroge et en plus elles ne seraient pas vidées régulièrement. Il est suggéré également l'installation d'un jeu supplémentaire pour les tous petits qui manque dans cet espace. Ces éléments seront transmis à la direction du cadre de vie de la Ville.

Est aussi évoqué un espace herbeux à côté de l'école, non aménagé. Est également questionné l'usage du stade Albalate et son ouverture possible, en dehors des créneaux utilisés par les clubs, à une pratique libre (avec changement du revêtement/ cf étude menée il y a quelques années) .

Propreté

Le sujet de la voie de chemin de fer et de son état récurrent de « décharge sauvage » est soulevé. Il est précisé à nouveau que cette voie est privée, elle appartient à l'entreprise JST transformateur, propriétaire de nombreux kilomètres de voies ferrées. Il est précisé que la Mairie écrit très régulièrement pour demander son entretien ; qui est réalisé ponctuellement mais sans pouvoir résoudre durablement la situation (hors champ de compétence Ville).

Confirmation de la prochaine permanence

L'assemblée générale du conseil de quartier Joliot Curie se déroulera le **jeudi 28 octobre à 18H** en lieu et place de la permanence du mois d'octobre. La prochaine permanence aura donc lieu le 9 novembre à 18H30.